

Assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation : un défi pour une école normative et sélective

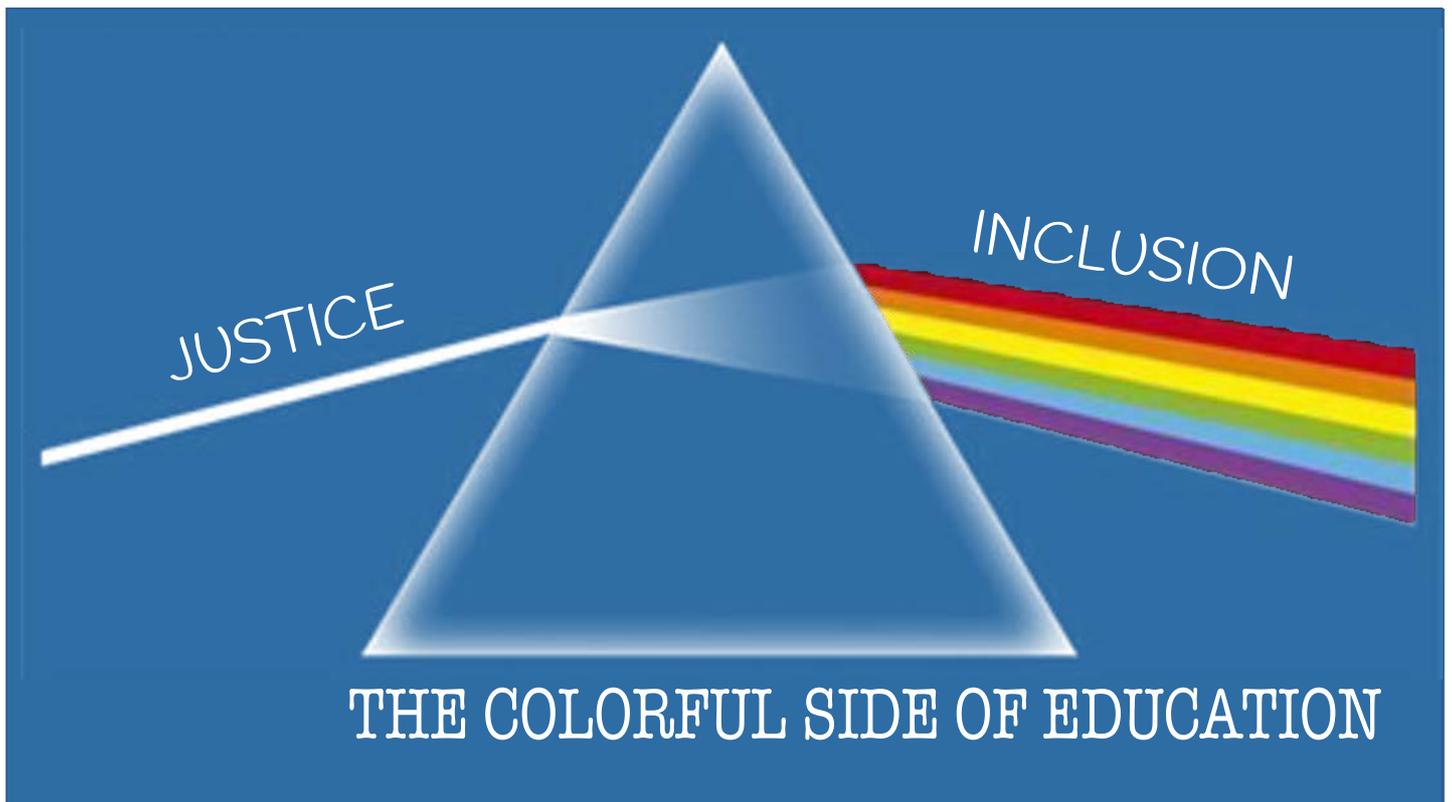
Serge Ramel, professeur HEP ordinaire

Haute école pédagogique Vaud | UER Développement de l'enfant à l'adulte
Laboratoire international sur l'inclusion scolaire (LISIS)



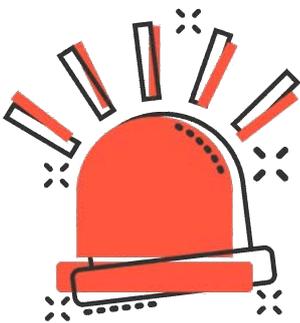
© Serge Ramel 2021

Propos liminaire



© Serge Ramel 2021

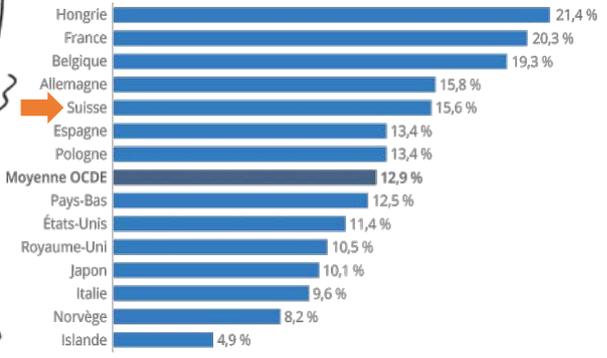
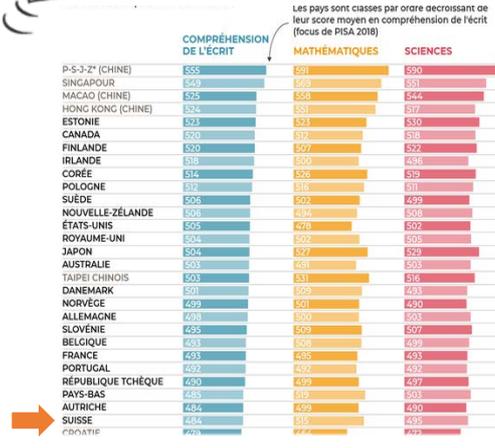
Les coûts sociaux de l'incompétence...



« Les coûts sociaux et financiers à long terme de l'échec scolaire sont conséquents. **Ceux qui n'ont pas les compétences pour prendre leur place dans la société et dans l'économie engendrent des coûts plus élevés** en matière de santé, d'aides sociales, de protection de l'enfance et de sécurité. » (Field, Malgorzata, & Pont, 2007, p. 11)

ÉGALITÉ DES CHANCES

PERFORMANCES



© Serge Ramel 2021

24 heures 03.12.2009

Éducation

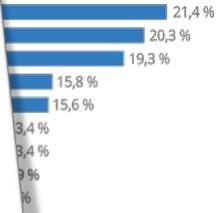
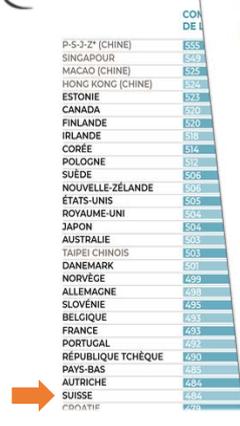
Étude Pisa: Chine en tête, Suisse dans la moyenne

Pékin et Shanghai et deux provinces chinoises, puis Singapour, arrivent en tête de l'enquête sur les connaissances scolaires des élèves de 15 ans. Les résultats suisses sont en demi-teinte.

Les élèves suisses se distinguent comme toujours en mathématiques, selon la dernière étude PISA publiée mardi. En revanche en lecture, ils sont légèrement sous la moyenne des pays de l'OCDE. Pour les cantons et les enseignants, il y a lieu de corriger le tir.

PERF

CHANCES



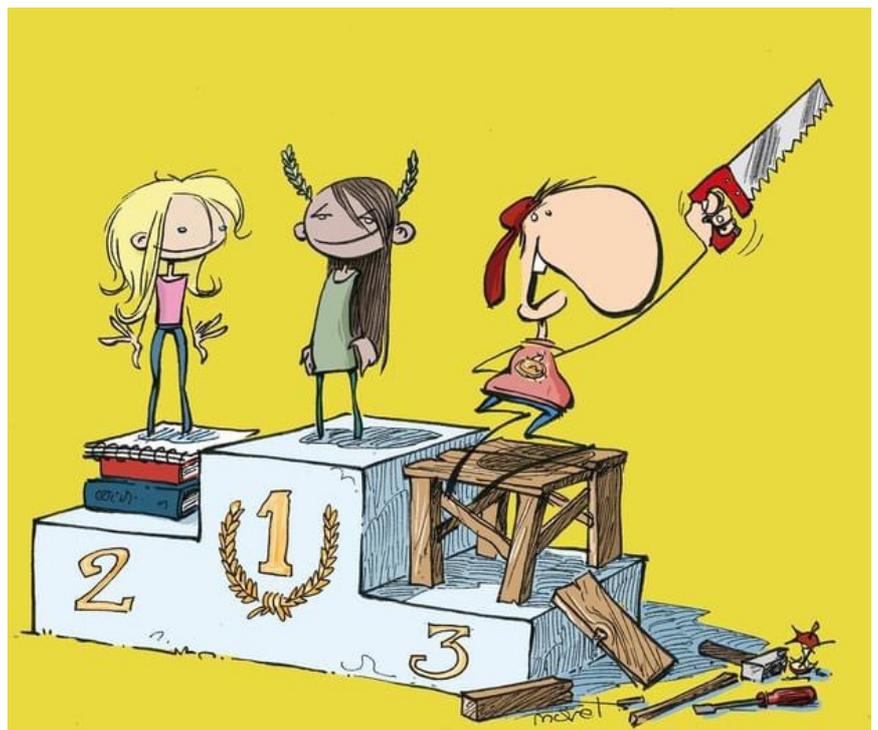
La réussite au cœur de l'inclusion ...



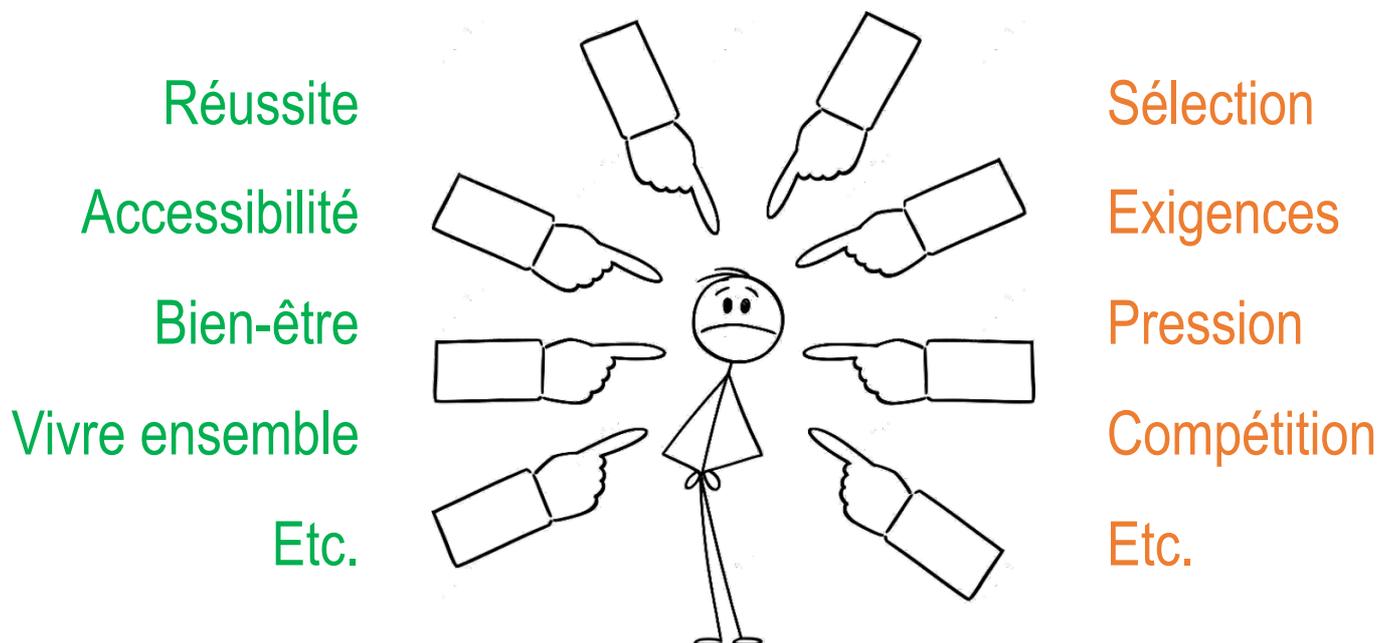
« L'éducation pour l'inclusion est une approche qui s'attache à la façon de transformer les systèmes éducatifs et d'améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux et dans tous les environnements, de manière à s'adapter à la diversité des apprenants et à promouvoir la réussite scolaire. » (Matsuura, 2008)

© Serge Ramel 2021

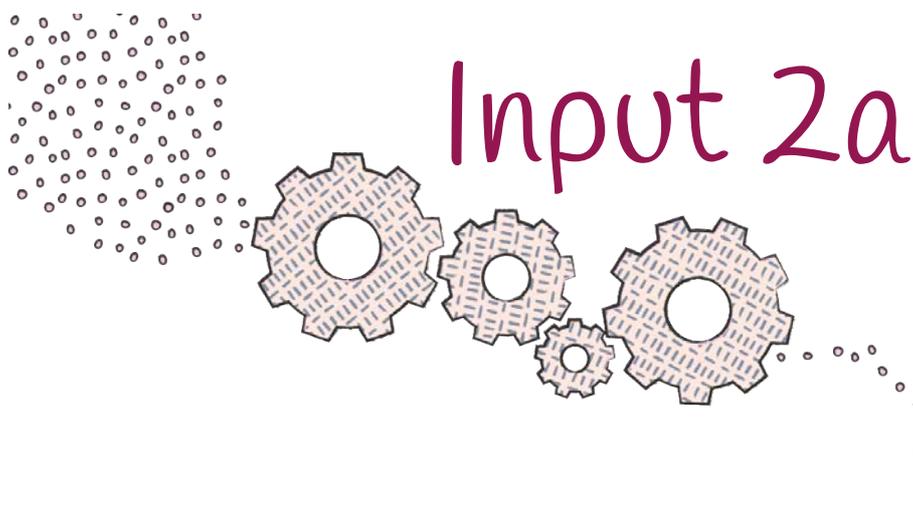
Une remise en question d'un modèle éducatif construit bien plus sur la concurrence que la réussite



Une école prise entre des injonctions contradictoires ...



© Serge Ramel 2021



La justice scolaire s'inscrit dans des injonctions contradictoires entre performance, concurrence, égalité et inclusion.

Comment être juste en éducation ?

© Serge Ramel 2021

Vivre ensemble nos diversités ...



« Le peuple et les cantons suisses, [...] déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, [...] sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres [...] » (Préambule de la Constitution suisse)

Vivre ensemble nos diversités ...



« Le peuple et les cantons suisses, [...] déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, [...] sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres [...] » (Préambule de la Constitution suisse)

© Serge Ramel 2021

Vivre ensemble nos diversités ...



« Le peuple et les cantons suisses, [...] déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, [...] sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres [...] » (Préambule de la Constitution suisse)

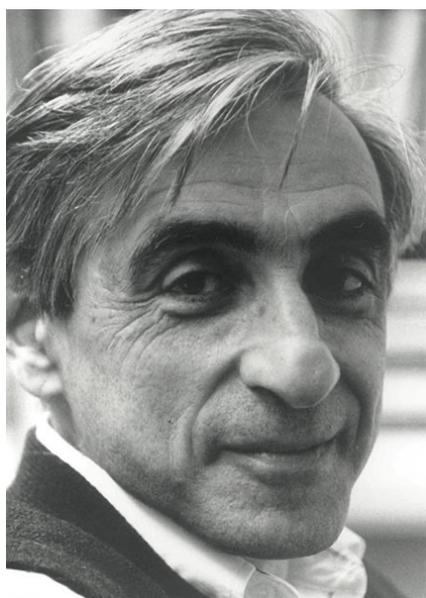
Un défi pour la Suisse comme pour la communauté éducative ...



« Le peuple et les cantons suisses, [...] déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, [...] sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres [...] » (Préambule de la Constitution suisse)

© Serge Ramel 2021

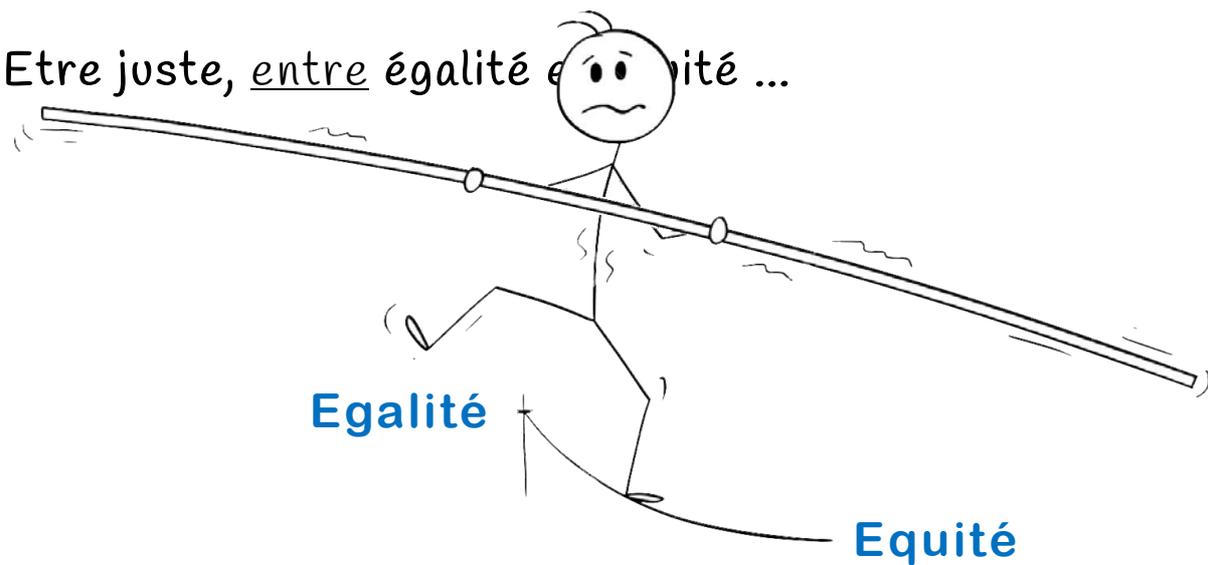
Etre juste, entre égalité et équité ...



« Toute société humaine éduque ses enfants, ses nouveaux membres et ses futurs membres. L'éducation exprime ce qui est peut-être notre souhait le plus profond : continuer, perdurer, persister face au temps. C'est un programme de survie sociale. Et c'est pourquoi il est toujours relatif à la société pour laquelle il est conçu. »

(Walzer, 1997, p. 279)

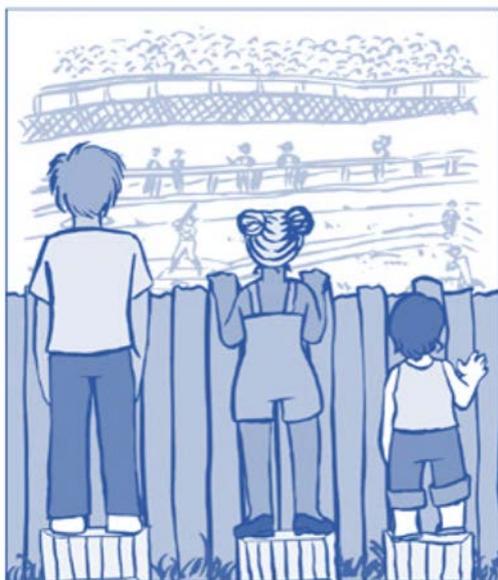
Etre juste, entre égalité et équité ...



« Un système équitable est un système qui vise un certain type d'égalité, au risque d'admettre, pour y parvenir, certaines inégalités considérées comme justes. »
(Demeuse & Baye, 2005, p. 167)

© Serge Ramel 2021

Etre juste, entre égalité et équité ...



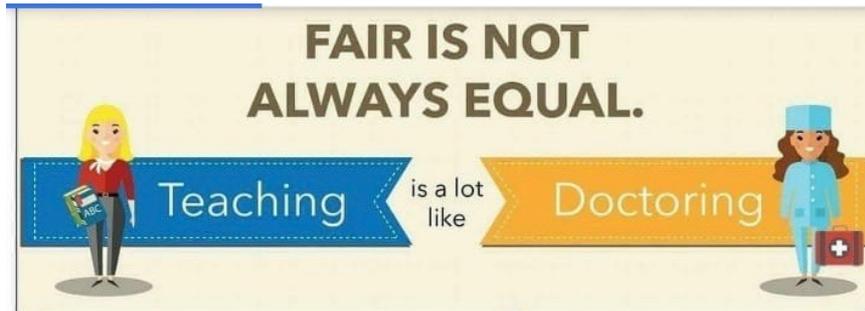
1^{ère} solution : l'égalité simple

Garantir une stricte égalité entre tou-te-s

- Découle du principe d'impartialité.
- Ne corrige pas les inégalités.

Source : cse.gouv.qc.ca

Ramel (2018)



© Serge Ramel 2021

Etre juste, entre égalité et équité ...



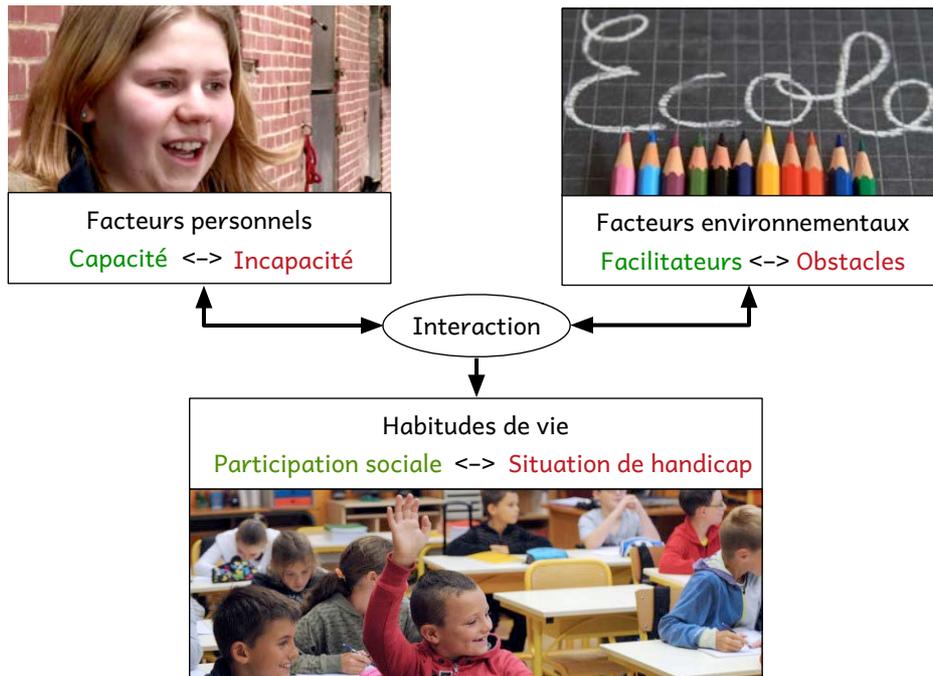
Source : cse.gouv.qc.ca

2^{ème} solution : l'équité par compensation

Compenser les obstacles à l'égalité des chances

- Prend en compte les situations individuelles.
- Ne s'attaque pas aux obstacles.

Ramel (2018)



D'après Fougeyrollas (2010)

© Serge Ramel 2021

Etre juste, entre égalité et équité ...



Source : cse.gouv.qc.ca

3ème solution : l'équité par l'accessibilité

Identifier et éliminer les obstacles environnementaux

- Prend en compte la situation dans sa globalité.
- Se limite souvent aux obstacles visibles et physiques.

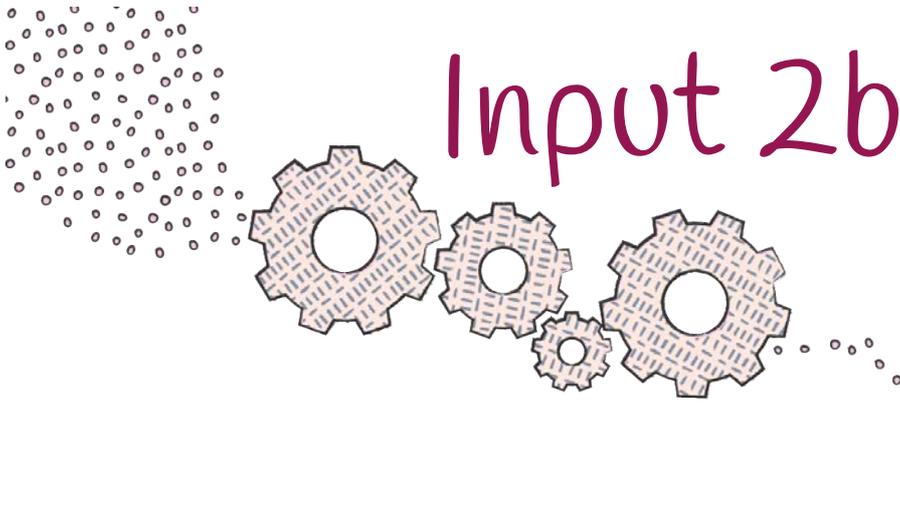
Ramel (2018)

Un obstacle de taille pour les élèves comme pour les enseignant·e·s ...

Une évaluation trop souvent réduite à ses dimensions comparative, sélective et sommative.



© Serge Ramel 2021



La justice scolaire fait face à un dilemme éthique qui oblige à choisir les mesures équitables les moins inégalitaires.

Une intégration conditionnelle

© Serge Ramel 2021

Du côté de la Constitution fédérale...

- L'article 8 de la Constitution fédérale interdit de faire subir à un être humain une discrimination en raison d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.
- L'alinéa 4 de cet article charge en outre l'État de prendre des mesures visant à éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

... et de la Loi sur l'égalité des personnes handicapées

- Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand) entrée en vigueur le 1er janvier 2004
- Fixe le cadre qui doit permettre une meilleure intégration des personnes handicapées dans la société.

... en passant par l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

• Art. 2

[...]

b. les solutions intégratives sont préférées aux solutions séparatives, ceci dans le respect du bien-être et des possibilités de développement de l'enfant ou du jeune concerné et en tenant compte de l'environnement et de l'organisation scolaires;

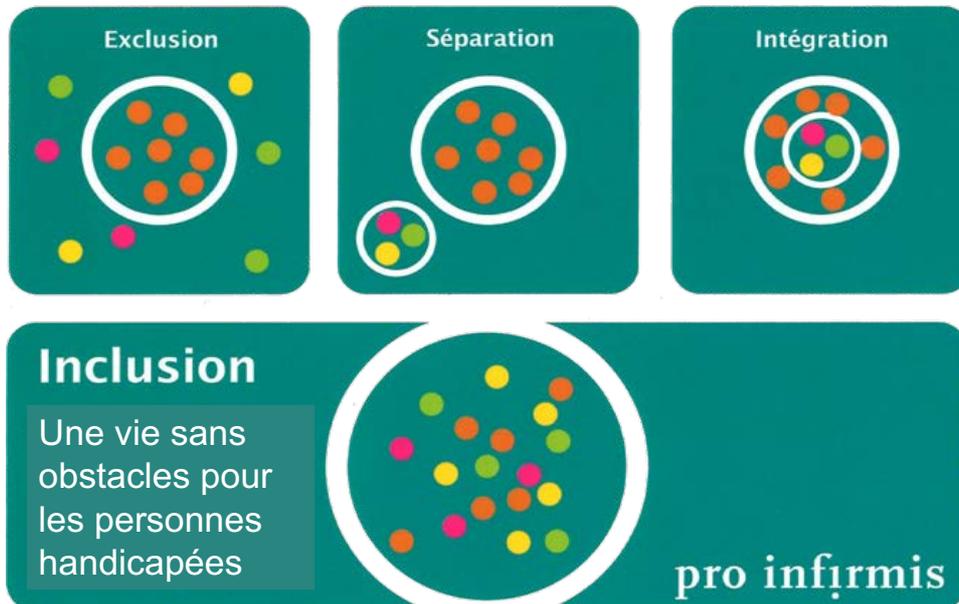
[...]

© Serge Ramel 2021

Un compromis politique plus qu'un choix de société ...

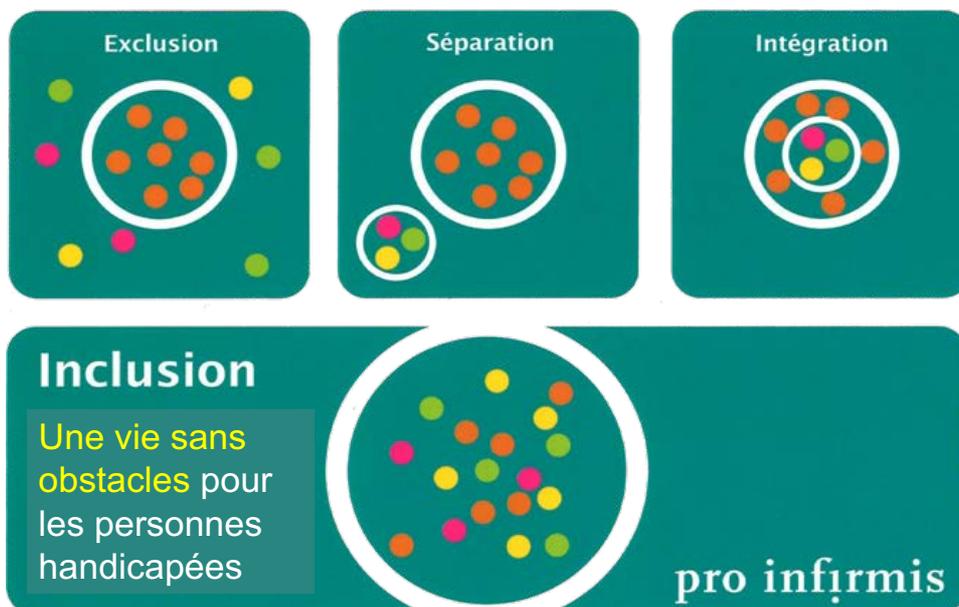


... limité à une catégorie de personnes

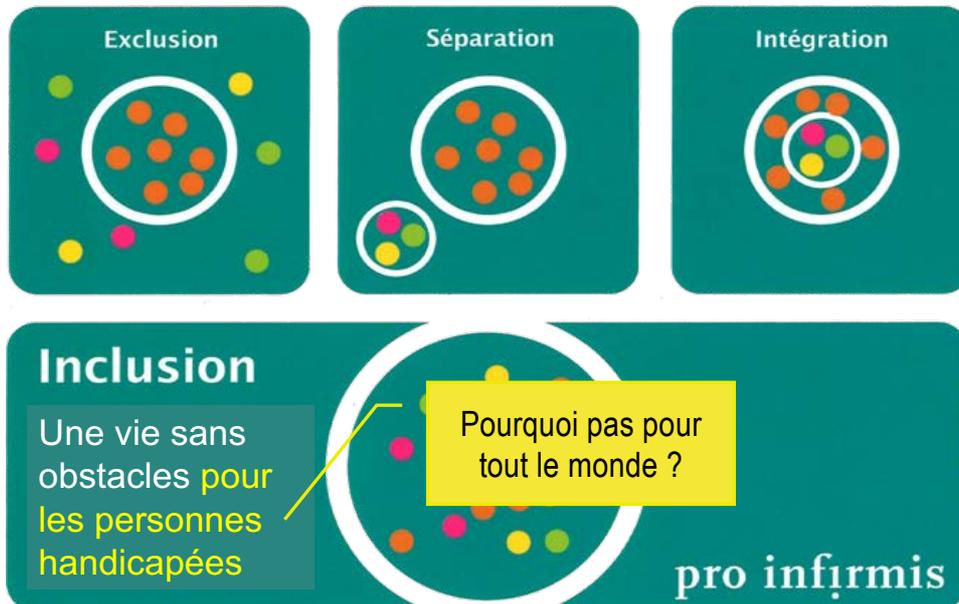


© Serge Ramel 2021

... limité à une catégorie de personnes

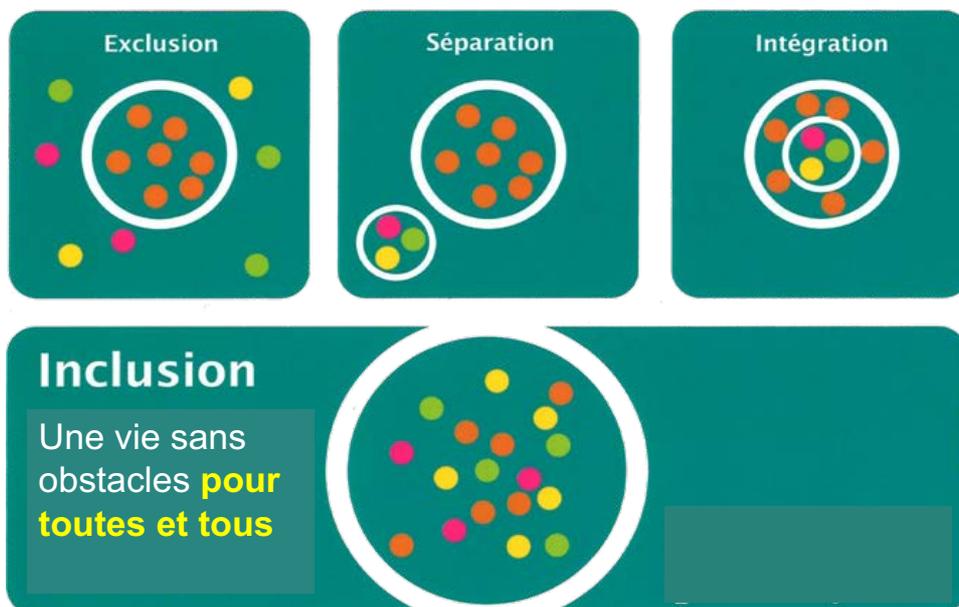


... limité à une catégorie de personnes



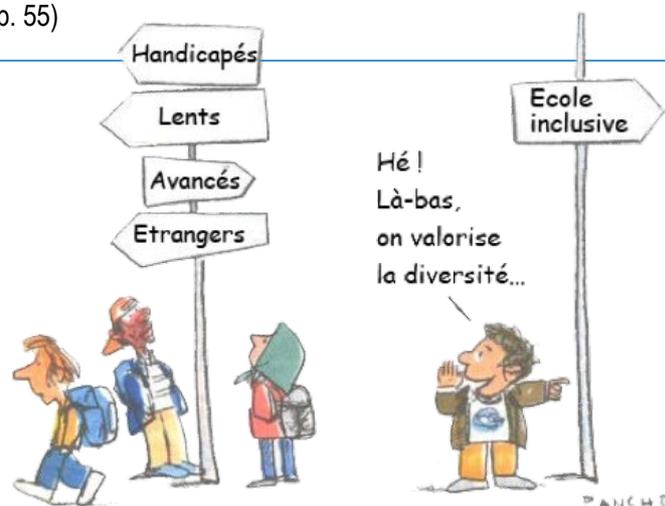
© Serge Ramel 2021

... limité à une catégorie de personnes

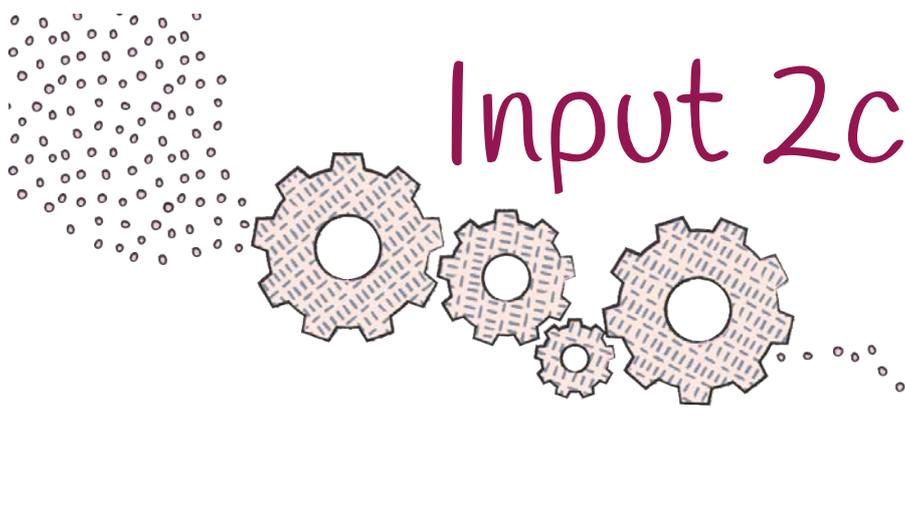


... avec un risque accru d'étiquetage

Les politiques mises en œuvre peuvent glisser « d'une analyse des difficultés rencontrées par les élèves et leurs familles à une analyse des difficultés rencontrées par les décideurs et les professionnels de l'éducation à travailler avec ces populations. » (van Zanten 1997, cité par Gilliéron Giroud & Ntamakiliro, 2012, p. 55)



© Serge Ramel 2021



La justice scolaire court le risque de s'attacher aux droits de certaines catégories plus visibles, médiatisées ou représentées politiquement.

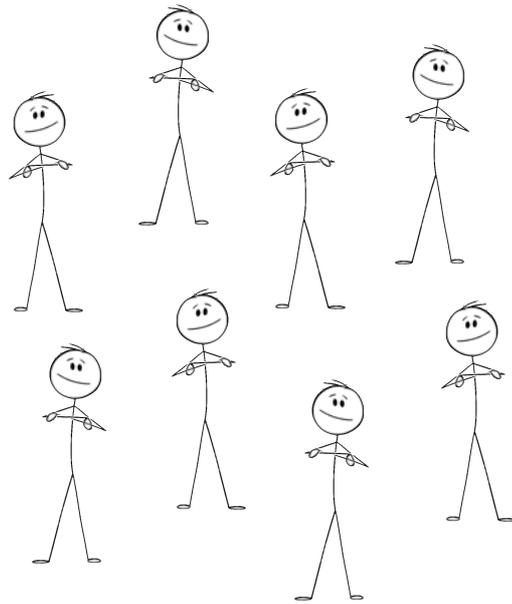
Assurer l'équité et l'inclusion

© Serge Ramel 2021

L'inclusion, C'EST :	L'inclusion, CE N'EST PAS :
😊 Bien accueillir la diversité	😞 Réformer uniquement l'éducation spéciale, mais réformer le système éducatif tant formel que non formel
😊 Tenir compte de tous les apprenants, et ne pas cibler uniquement les exclus	😞 Répondre seulement à la diversité, mais également améliorer la qualité de l'éducation pour tous les apprenants
😊 S'intéresser aux enfants scolarisés qui peuvent se sentir exclus	😞 Des écoles spéciales, mais peut être un soutien supplémentaire apporté aux élèves au sein du système scolaire ordinaire
😊 Offrir un accès égal à l'éducation ou prendre certaines dispositions à l'intention de certaines catégories d'enfants, sans les exclure	😞 Répondre aux besoins des seuls enfants handicapés 😞 Répondre aux besoins d'un enfant au détriment d'un autre enfant

« Tout individu est à la fois comme tous les autres, comme certains autres et comme personne d'autre. ».

(Ducette, Sewell, & Poliner Shapiro, 1996, p. 360)

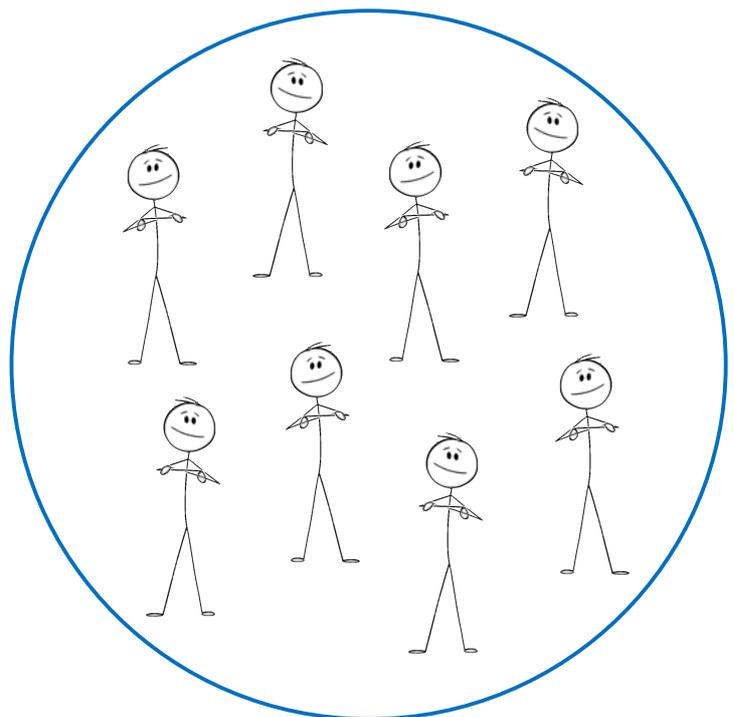


© Serge Ramel 2021

« Tout individu est à la fois comme **tous les autres**, comme certains autres et comme personne d'autre. ».

(Ducette, Sewell, & Poliner Shapiro, 1996, p. 360)

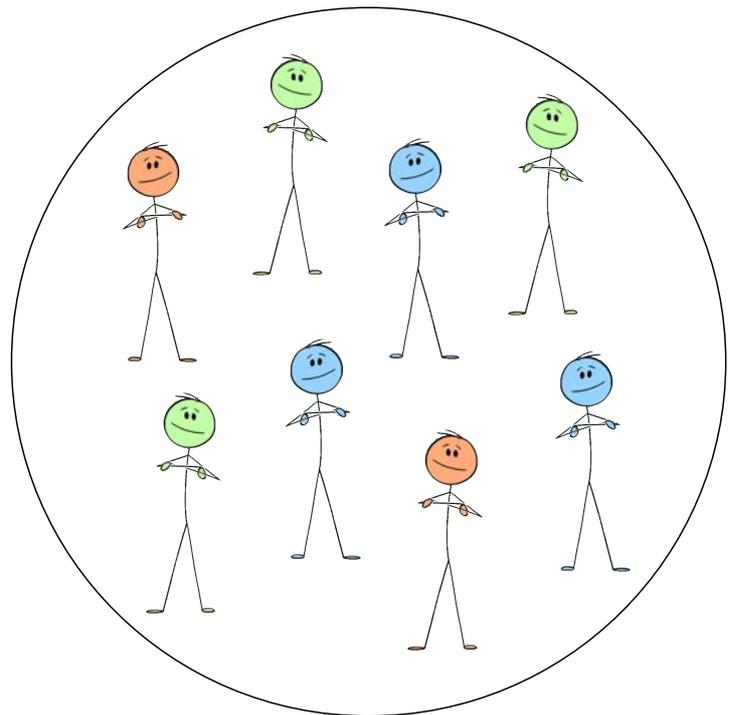
→ Le droit de faire partie d'une même communauté



« Tout individu est à la fois comme tous les autres, **comme certains autres** et comme personne d'autre. ».

(Ducette, Sewell, & Poliner Shapiro, 1996, p. 360)

→ Le droit de partager des besoins, des défis ou des aspirations avec certains

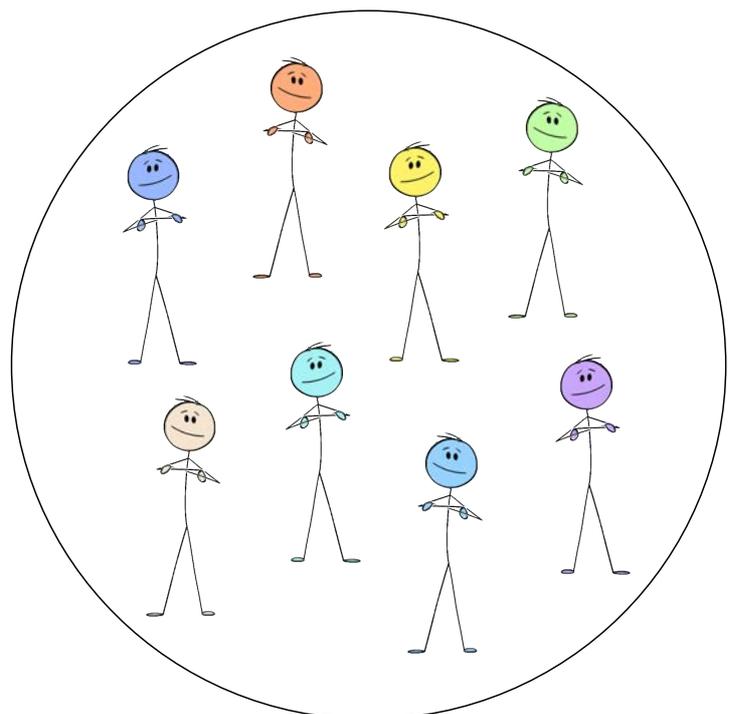


© Serge Ramel 2021

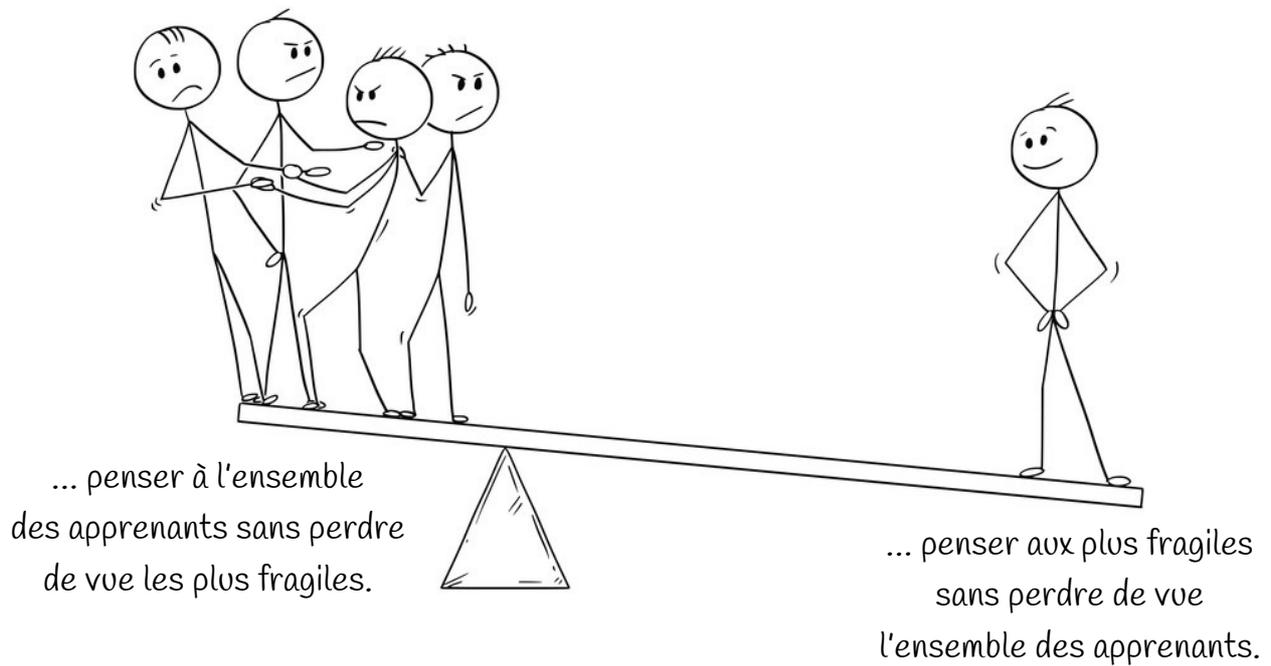
« Tout individu est à la fois comme tous les autres, comme certains autres et **comme personne d'autre**. ».

(Ducette, Sewell, & Poliner Shapiro, 1996, p. 360)

→ Le droit d'exister comme une personne unique et sans étiquette

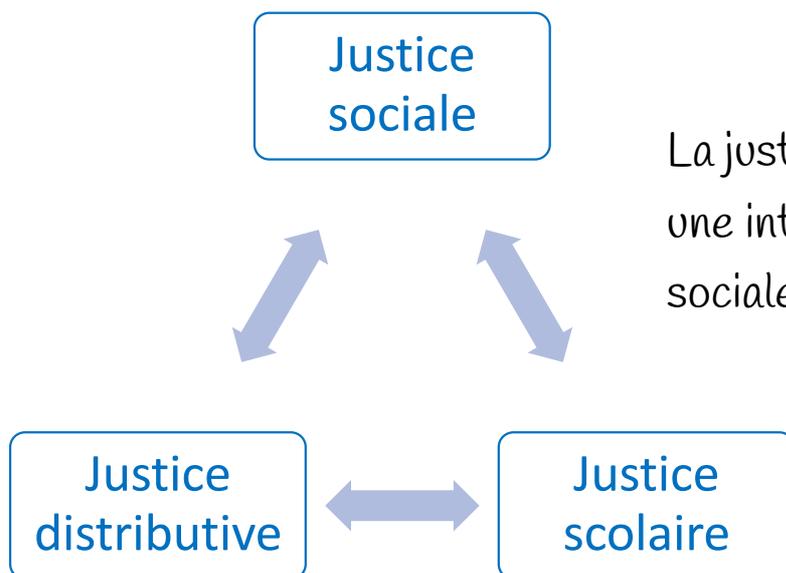


Un équilibre délicat entre ...



© Serge Ramel 2021

Une interaction entre plusieurs formes de justice ...



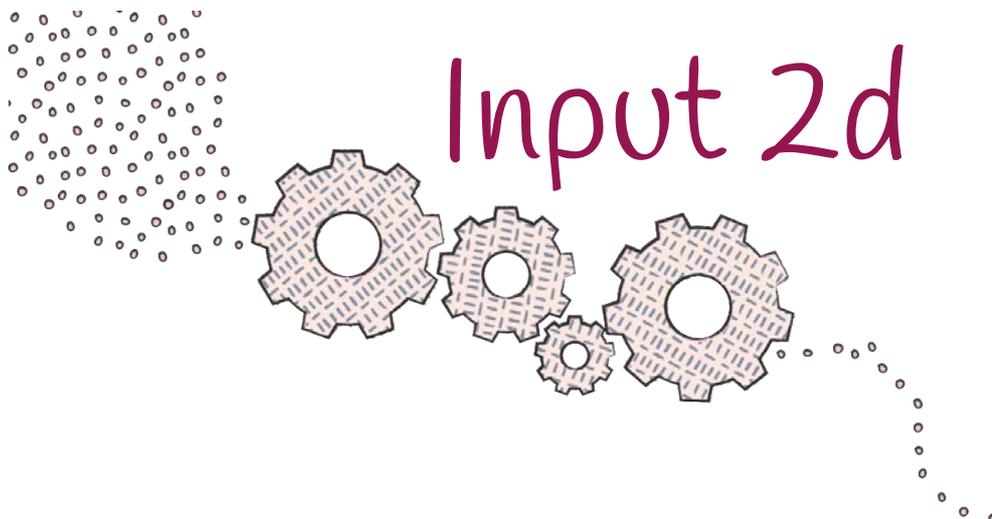
La justice scolaire s'inscrit dans une interaction entre la justice sociale et justice distributive.

La grande alliance éducative



L'éducation est une pièce essentielle à la construction d'une société plus inclusive, mais l'entier de la collectivité doit se mobiliser pour ce faire.

© Serge Ramel 2021



La justice scolaire est l'affaire de toute la collectivité et n'est que le miroir en plein ou en creux de la justice sociale qui y règne.



© Serge Ramel 2021

Références bibliographiques

- Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée (2007).
- Demeuse, M., & Baye, A. (2005). Pourquoi parler d'équité? In M. Demeuse, A. Baye, M.-H. Straeten, J. Nicaise, & A. Matoul (Eds.). *Vers une école juste et efficace: 26 contributions sur les systèmes d'enseignement et de formation: une approche internationale* (pp. 149–170). Bruxelles : De Boeck.
- Ducette, J. P., Sewell, T. E., & Poliner Shapiro, J. (1996). Diversity in education : Problems and possibilities. Dans F. B. Murray (Éd.), *The teacher educator's handbook* (pp. 323-381). San Francisco: Jossey-Bass.
- Field, S., Malgorzata, K., & Pont, B. (2007). *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*. Paris: OCDE.
- Forsé, M., & Parodi, M. (2006). Justice distributive. La hiérarchie des principes selon les Européens. *Revue de l'OFCE*, 98(3), 213-244.
- Fougeyrollas, P. (2010). *La Funambule, le Fil et la Toile. Transformations Réciproques du Sens du Handicap*. Québec : Presses Université Laval.
- Gilliéron Giroud, P., & Ntamakiliro, L. (2012). *Les projets d'éducation prioritaire dans les établissements scolaires vaudois* (Rapport No. 155). Lausanne: URSP.
- Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées du 13 décembre 2002 (2002).
- Matsuura, K. (2008). « Avant-Propos » dans C. Acedo (dir.), *Education pour l'inclusion, Perspectives*, 145, p. 1-3.
- Ramel, S. (2018). L'accessibilité : Une clé essentielle pour la participation scolaire. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 7-13.
- UNESCO. (2005). *Principes directeurs pour l'inclusion : Assurer l'accès à « l'Education Pour Tous »*. Paris: UNESCO.
- Van Zanten, A. (1997). Territorialisation et recomposition des politiques, des modes de fonctionnement et des pratiques de scolarisation dans des milieux « difficiles ». Dans A. Van Zanten (Éd.), *La scolarisation dans les milieux difficiles : Politiques, processus et pratiques*. Paris: Institut national de recherche pédagogique : Centre Alain Savary
- Walzer, M. (1997). *Sphères de justice. Une défense de l'égalité et du pluralisme*, Paris, Seuil, 1997.